



2 - MAI 2021



PORTES OUVERTES DES SERRES MUNICIPALES

Dossier environnement p.12

SANTÉ

La campagne de vaccination
p. 7

SÉCURITÉ

La sécurité publique
p. 9

TALENTS

Compétition e-gaming
p. 16

SOMMAIRE

- 03 Édito
- 04 Arrêt sur images
- 06 Seniors
- 09 Sécurité
- 10 Travaux
- 12 Environnement
- 18 Enfance
- 20 Commerces
- 23 Bloc-notes



ARRÊT SUR IMAGES
Inondations : Villeneuve fait face



6
SENIORS



CULTURE
Un Villeneuvois disque d'or



**SUIVEZ
VILLENEUVE
SAINT
GEORGES**





Ces photos nous ont été envoyées par Sonia Lannello, Yvrie Loiseau, Monie Rondro, dans le cadre du concours "Villeneuve au Printemps", organisé sur le Facebook de la ville. Un grand merci à tous pour votre participation.



2021, UN BUDGET ASSAINI ET ÉQUILIBRÉ

Le vote du budget est toujours un temps fort de la vie municipale. Le 9 avril dernier, c'est à une très large majorité qu'il a été adopté par le conseil municipal.

Ce budget équilibré et assaini permet d'envisager l'avenir avec plus de clarté et de confiance. Les investissements ont été volontairement contraints afin d'entamer une réduction drastique de la lourde dette laissée par l'équipe précédente et de ramener la durée de remboursement de la dette accumulée de 24 ans à 9 annuités. Ceci par un effort sans précédent de tous les services et une augmentation des recettes, notamment par une optimisation des financements et des subventions.

Les dépenses de fonctionnement ont, quant à elles, été réduites à 55,9 millions en recul de 2,4 millions par rapport à 2020 malgré le surcoût de la gestion de la crise Covid-19.

Par ailleurs, la part communale des impôts locaux n'a pas été augmentée. Aucune augmentation sur les taxes foncières sur le bâti et le non bâti, et ce, grâce à une gestion plus rigoureuse de la dépense publique, sans toucher aux moyens et services mis à disposition des Villeneuvois en matière de service à la population.

Chacun l'aura compris, la méthode voulue par notre majorité municipale est basée sur la rigueur dans la gestion des deniers publics, le sérieux et le suivi des dépenses.

Seul un maintien de la dépense publique nous permettra de sortir notre ville de la situation dégradée dont nous avons héritée et de proposer des réponses concrètes en matière de sécurité, de propreté, de qualité de services notamment.

INONDATIONS : VILLENEUVE ANTICIPE



Suivre les familles, évacuer, rassurer, les services de la ville mobilisés auprès des habitants.

Pour faire face à la montée des eaux dans les zones inondables; dès le mois de décembre, la collecte des coordonnées des Villeneuvois, au sein du dispositif "alerte inondation", a permis d'anticiper la crise et d'alerter les familles.

Les services de la ville ont été mobilisés 24h/24 afin de maintenir la vie dans le quartier.

Afin que les enfants puissent poursuivre leur scolarité, les élus et les parents se sont mobilisés pour réaliser eux-mêmes l'accompagnement jusqu'au car scolaire situé hors de la zone inondée.

Chaque matin, le pédibus a permis aux élèves de se rendre dans leurs établissements respectifs malgré les circonstances.

Un centre d'hébergement d'urgence a pris place au sein du gymnase Léo Lagrange. 30 lits étaient disponibles et une zone test covid était également prévue.

Ces mesures, ainsi que la mobilisation complète des services municipaux, ont permis de faire face à la crise.



Un dispositif de vigilance du quartier a été mis en place. La police municipale a été mobilisée de nuit durant toute la période de crue, ce qui a permis d'effectuer des rondes. Au cours d'une ronde de nuit, les policiers municipaux se sont illustrés et deux cambrioleurs ont été interpellés.



Maintien des accès dans le quartier.



Garantir l'accès à l'école pour nos enfants, qu'elles que soient les difficultés. Un service de pédibus a été mis en place.

COVID-19 : LE CCAS SUR TOUS LES FRONTS

Le service d'aide à domicile du centre communal d'action sociale (CCAS) se mobilise quotidiennement pour permettre aux Villeneuvois les plus vulnérables de faire face à l'épidémie. Interventions à domicile, livraisons de repas, maintien du lien social entre les agents et les personnes isolées... Les missions nombreuses de ce service impliquent un véritable engagement.

185 bénéficiaires sont inscrits auprès de l'aide à domicile. En moyenne, deux agents du service sont mobilisés pour livrer les repas chez **70 personnes** chaque jour.

17 agents se partagent les **80 interventions quotidiennes** faites à domicile.

Pour coordonner tout ce dispositif, trois référentes de secteur s'occupent de l'ensemble des dossiers administratifs et des démarches entreprises auprès des caisses de retraite, du conseil départemental ou du service de la téléassistance.

Des agents du pôle social du CCAS s'occupent pour leur part de récupérer les signalements des personnes vulnérables ou isolées, d'orienter les usagers vers les travailleurs sociaux, d'effectuer des appels de courtoisie afin de maintenir le lien social, mais aussi de téléphoner aux Villeneuvois concernés.

Depuis plusieurs semaines de campagne de dépistage et de vaccination, plus de **1400 seniors** ont été contactés par les services de la ville.



La vaccination des + de 60 ans

SE FAIRE VACCINER AU CCAS.

- 1 - Enregistrez votre demande par téléphone ou par mail. Préparez votre numéro de sécurité sociale.
- 2 - Vous serez contacté par le centre hospitalier qui vous donnera un rendez-vous.
- 3 - Si vous avez besoin d'une navette, vous pouvez contacter nos services.

Réalisez ces démarches en appelant au **01 43 86 39 39** ou par mail à l'adresse pmad@villeneuve-saint-georges.fr

SE FAIRE VACCINER AU CENTRE HENRI DRET

- 4 - Demandez à votre médecin traitant de vous prescrire une ordonnance de vaccination.

Muni de ce document, prenez rendez-vous au centre Henri Dret.
10 rue des Vignes à Villeneuve-Saint-Georges



VACCINATIONS SENIORS PAR SEMAINE

10 entre janvier et février

20 depuis fin mars

LA CAMPAGNE DE VACCINATION SE POURSUIT

Le centre communal d'action sociale et le centre hospitalier intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges prolongent leur collaboration dans la campagne de vaccination contre la Covid-19.

Au mois de mars, les résidents de la maison d'autonomie, "l'Accueil" ont eu l'occasion de bénéficier de leur deuxième injection du vaccin.

Ces personnes âgées, toutes considérées comme étant plus vulnérables face à la maladie, étaient prioritaires dans l'accès à la vaccination.

Des agents les ont accompagnés en navette jusqu'à l'hôpital où elles ont pu se faire vacciner, avant d'être raccompagnées chez elles.

Au total, une quinzaine de personnes de la résidence s'est fait vacciner début mars grâce à cette collaboration efficace des services de la ville.



La vaccination au CHIV depuis janvier 2021



La vaccination à Villeneuve-Saint-Georges c'est :



Plus de **10 553** personnes vaccinées depuis janvier
340 personnes par semaine
60 personnes par jour

Des effectifs mobilisés :



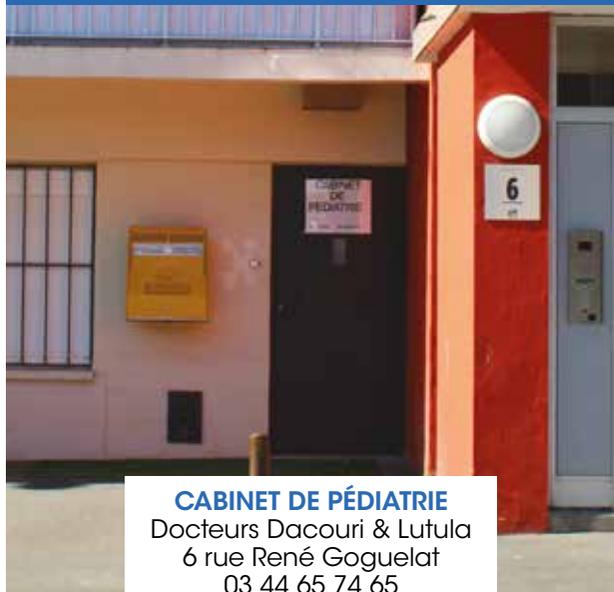
- 3** médecins
- 3** infirmiers
- 2 à 3** secrétaires
- 1** pharmacien
- 1** cadre de pôle
- + la direction qualité et gestion des risques du CHIV

Un fort engagement du personnel :

Un renfort de médecins généralistes pour assurer les consultations d'usage. Un surcroît de travail pour l'équipe vaccination. Une participation des pharmaciens, des infirmiers et des sages-femmes au dispositif.

Sources CHIV au 26 avril 2021.

Nouveaux services santé



CABINET DE PÉDIATRIE
 Docteurs Dacouri & Lutula
 6 rue René Goguelat
 03 44 65 74 65



CABINET DENTAIRE
 Dr Leroul
 8 Place Pierre Semard
 01 83 73 60 51

LE CLSPDR EST LANCÉ

5 objectifs majeurs

Les comités techniques du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation se sont organisés durant le mois d'avril. Ils ont pour rôle la coordination des différents acteurs de la prévention en ville.

Ils sont au nombre de cinq et ont pour objectif d'encadrer :

1 La mise en œuvre d'une gouvernance opérationnelle et un renforcement du maillage territorial.

2 La prévention à l'attention des jeunes exposés à la délinquance.

3 La lutte contre les violences faites aux femmes, les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes.

4 Les actions de prévention de la radicalisation en direction des jeunes concernés et l'accompagnement de leurs familles.



5

La lutte contre les atteintes à la tranquillité publique.



L'équipe des médiateurs définit ses priorités du jour avant de partir sur le terrain.

6 médiateurs de quartier ont été recrutés

Leurs missions consistent à :

- Développer le lien social sur la commune.
- Contribuer à renforcer la vie associative de proximité.
- Prévenir les troubles et réguler les conflits.
- Favoriser le dialogue par une présence active sur le terrain.
- Accompagner et orienter les habitants vers les structures, services et partenaires compétents.
- Mobiliser et fédérer les habitants autour de projets et d'événements.

Afin de solliciter un médiateur, veuillez téléphoner au **01 43 86 38 00** ou par mail mediateurs@villeneuve-saint-georges.fr

Se donner les moyens de prévenir la radicalisation

La radicalisation violente est un fléau qui frappe tout le territoire national. Les attentats meurtriers qui ont endeuillé la France depuis 2015 démontrent à eux seuls l'urgence de mobiliser toutes les forces vives du pays pour lutter contre ce phénomène.

Par sa proximité avec les citoyens, la municipalité se trouve être en première ligne pour la mise en œuvre des actions de prévention et la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux concernés.

Le conseil municipal du 18 mars 2021 a voté la transformation du CLSPD en CLSPDR (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation), comme le préconisait la préfecture du Val-de-Marne dans son arrêté du 8 janvier 2021. Il a pour mission de centraliser l'information et la prise de décision, notamment en matière de radicalisation.

En définitive, les missions élargies de ce nouveau conseil local de sécurité concernent autant la délinquance des mineurs, les incivilités et la toxicomanie que l'aide aux victimes, la médiation, la sécurité routière et l'éducation à la citoyenneté.

Complémentaire à l'action des magistrats et des policiers, **une politique de prévention doit permettre de garantir le respect des libertés individuelles et éviter de diviser les populations.** Pour ce faire, il est indispensable de mobiliser les dispositifs locaux de prévention de la délinquance, pour renforcer notre action face aux risques de radicalisation.

Le comité restreint du CLSPDR, présidé par le Maire, s'est réuni le mercredi 28 avril 2021 en présence des représentants de l'État pour traiter des actions de lutte contre les incivilités et les actes de délinquance constatés sur notre commune.

3 QUESTIONS AU DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

David D., quel est votre parcours ?

"Rentré par vocation en Police Nationale à 20 ans, j'ai toujours eu à cœur d'essayer d'améliorer le quotidien des citoyens en portant assistance à mon prochain et en luttant contre la délinquance.

Intégré à 22 ans en brigade anti-criminalité, j'y ai fait toute ma carrière jusqu'à mon départ en 2021 après 18 ans de service.

De toutes ces années, j'ai gardé la capacité de prendre du recul dans la prise de décisions car elles sont souvent lourdes de conséquences".

Pourquoi avoir rejoint la police municipale de Villeneuve-Saint-Georges ?

"Le dynamisme et la volonté affirmés de la nouvelle municipalité pour lutter contre tous les phénomènes nuisant à la qualité de vie des Villeneuvois ont été les facteurs déterminants dans l'envie de participer à ce projet. J'ai été convaincu par la volonté de Monsieur le Maire de rétablir l'ordre et la sécurité dans Villeneuve-Saint-Georges après plusieurs années de laxisme et de laisser-aller. La municipalité avait déjà commencé à insuffler ce dynamisme avant mon arrivée en recrutant un chef de police municipale très expérimenté. Je suis très heureux de la confiance accordée et mesure chaque jour l'immensité de la tâche qui incombe à mon service".



Quelles sont les prochaines étapes ?

"Les recrutements se poursuivent ainsi que l'achat de matériel afin de répondre aux besoins de la commune en matière de sécurité. Pour gagner en efficacité, nous travaillons en lien direct avec Monsieur le Maire qui a la responsabilité d'assurer la sécurité sur sa commune. En effet, au cours du conseil municipal du 18 mars dernier, comme cela se fait dans de nombreuses communes, il a repris cette fonction à sa charge, afin de mieux coordonner les différents acteurs pour cette mission prioritaire qu'est la sécurité des Villeneuvois".





Rue de l'Église

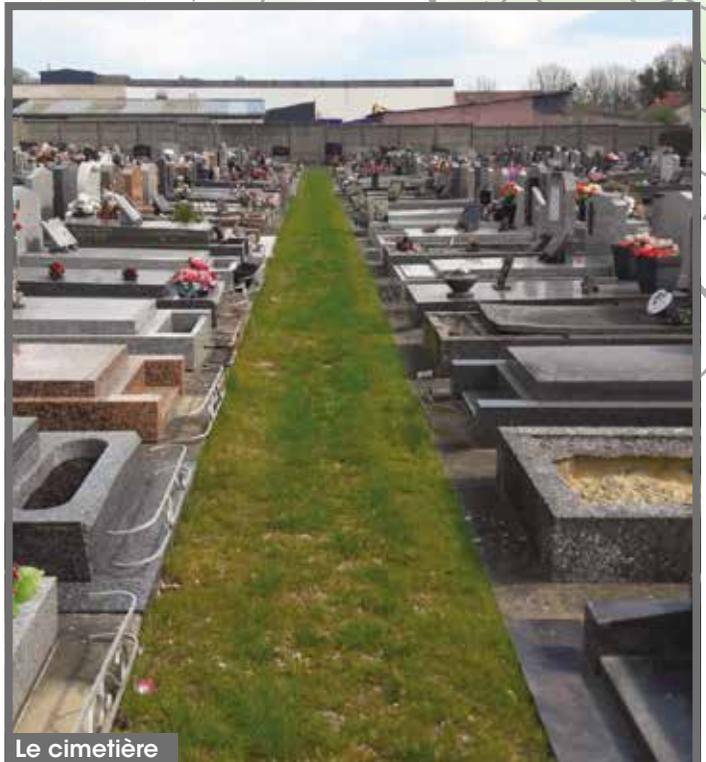
LES TRAVAUX DANS LA VILLE

1 Afin de renouveler la conduite d'eau potable, des travaux ont été réalisés sur la portion de la rue de l'Église située entre la rue de Paris et la rue de la Grande Montagne, depuis la fin mars.



Square de la mare

2 Les travaux de réaménagement du square de la mare prendront plus de temps que prévu à cause des inondations dues aux crues de la Seine. La pose de l'aire de jeu, du terrain de pétanque et des filets pare-balls sont en cours. La végétalisation interviendra dans un second temps.



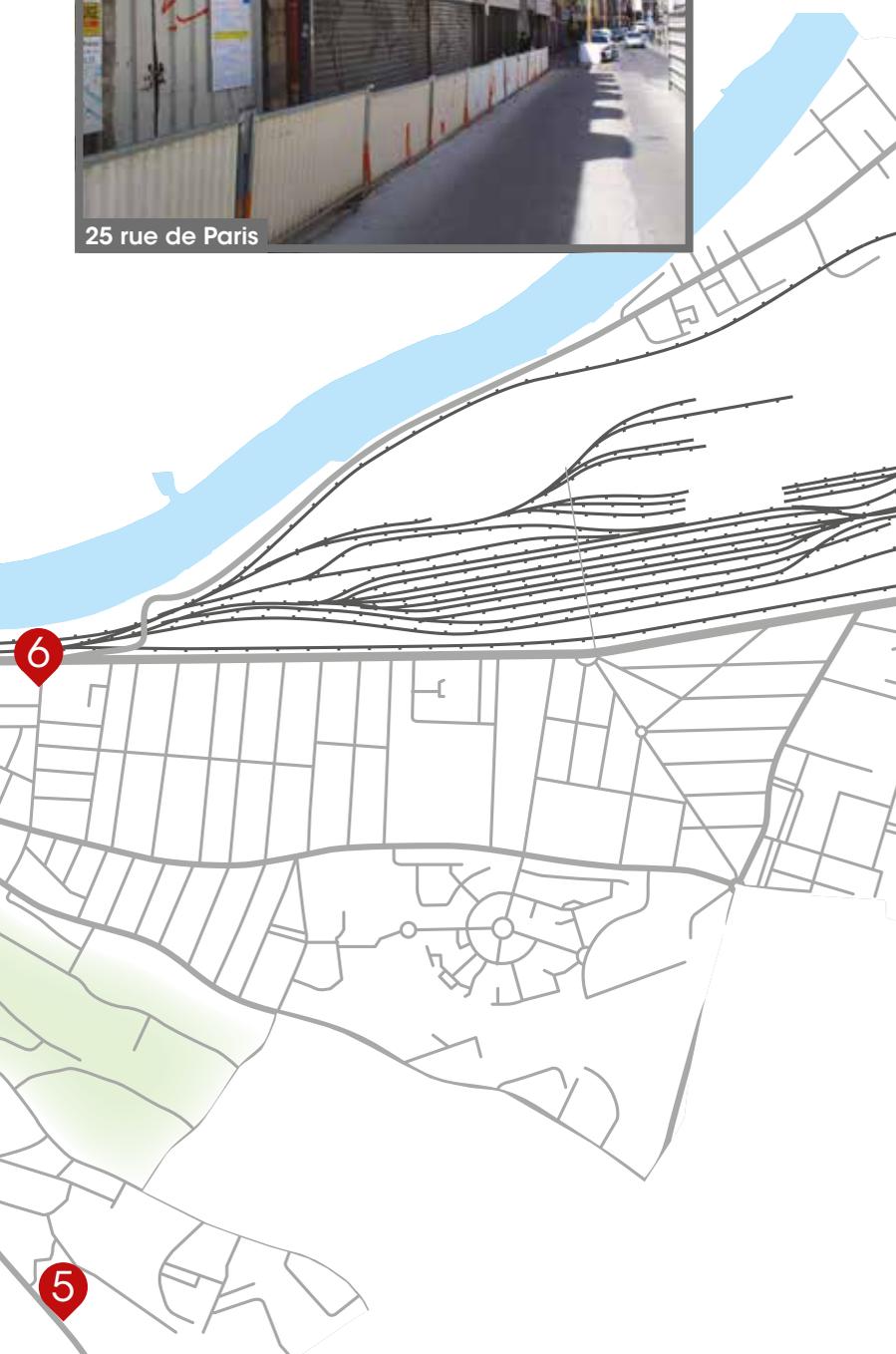
Le cimetière

3 Le cimetière communal fait l'objet de toute l'attention : nettoyage, désherbage, entretien des allées, les services de la ville font le nécessaire pour que les Villeneuvois puissent honorer dignement la mémoire des leurs.



25 rue de Paris

4 Le projet de rénovation du centre-ville se poursuit avec les travaux de la place du Lavoisier et de la place Saint-Georges, auxquels s'ajoute dorénavant la reconstruction du 25 rue de Paris. Les travaux débuteront par une démolition d'une aile intérieure jusqu'à la mi-juillet. Du lundi au vendredi de 8h à 16h30, la circulation piétonne sera donc modifiée.



École Anne Sylvestre

5 Les agents de la ville ont débuté une campagne de réfection des marquages aux abords des écoles pour assurer la sécurité des plus petits.



Nationale 6

6 Inspection du réseau d'assainissement des eaux usées et eaux pluviales, du centre-ville jusqu'à la rue de l'appel du 18 juin, jusqu'au vendredi 28 mai. des aménagements de circulation de cette portion de la nationale 6 sont mis en place entre 22h et 4h du matin dans les deux sens.

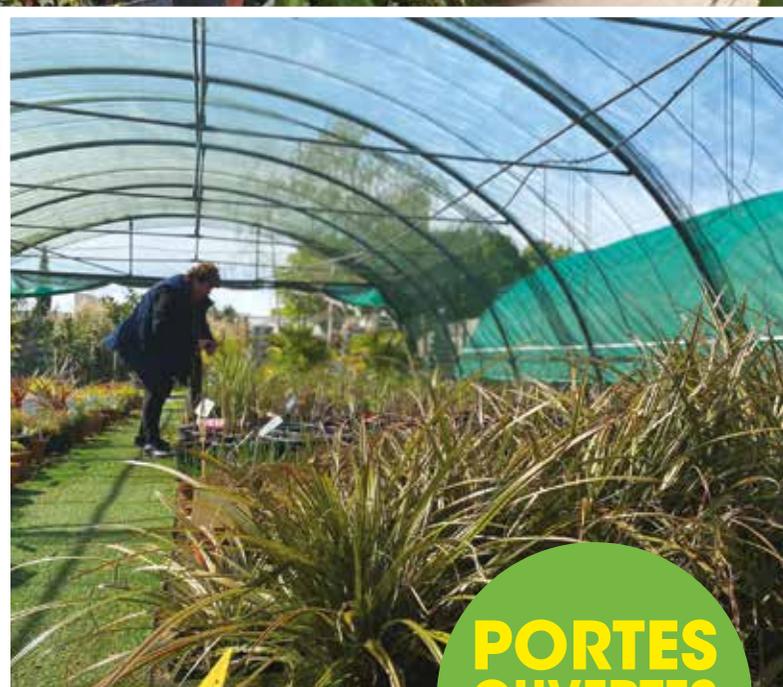
VILLENEUVE SE MET AU VERT



Le feuillage des arbres repousse, les jours rallongent et se réchauffent : le printemps est là ! C'est l'occasion pour nos jardiniers d'effectuer la floraison des espaces verts.

Depuis les serres municipales où les fleurs se développent, nos équipes sélectionnent les pousses qui seront ensuite replantées dans toute la commune. À l'intérieur, ce ne sont pas moins de 5 000 variétés que les agents peuvent utiliser afin de proposer des compositions agréables, en choisissant parmi plus de 20 000 pots actuellement en floraison.

Les agents du service des espaces verts réalisent un travail remarquable ce qui a valu à la ville d'être plusieurs fois récompensée par le label Ville Fleurie. Tous les déchets naturels produits sont systématiquement réutilisés afin d'être réinvestis dans l'entretien des espaces naturels. Par ailleurs, la ville a fait le choix de ne plus utiliser aucun produit chimique, une initiative saluée par toute la région.



**PORTES
OUVERTES**
DES SERRES MUNICIPALES
15 ET 16 MAI





Les jardins familiaux

Le saviez-vous ? Il est possible de louer une parcelle de jardin afin d'y cultiver fruits et légumes.

20 hectares de jardin sont mis à disposition de tous. Si vous avez l'âme d'un jardinier, vous avez l'opportunité de cultiver votre parcelle.

Toutes les demandes de location d'un lopin de terre doivent être adressées par courrier au président de l'association des jardins familiaux. **M. Dario Cerrito, 3 rue des Sapeurs-Pompiers de Paris, 94190 Villeneuve-Saint-Georges.**

Les ruches



80%

c'est la proportion du cheptel français de ruches que le frelon asiatique a ravagé en 2020. À Villeneuve, 3 de nos 4 ruches ont été détruites.

La ruche survivante, placée en "soins intensifs" depuis le passage du prédateur, a repris peu à peu vie.

La production de miel se poursuivra dans de meilleures conditions ce printemps, et les services de la ville ont pour ambition de rétablir le rythme passé.

Ce projet d'apiculture commencé il y a cinq ans par les agents a été récompensé d'une médaille d'argent au concours du miel d'Île-de-France 2019.

Nos apiculteurs et nos abeilles sont mobilisés pour participer au prochain concours des miels d'Île-de-France.

Opération nettoyage : 10 tonnes de déchets ramassés

Le 26 mars, l'association et les services de la ville se sont mobilisés. 35 bénévoles ont effectué une vaste opération de nettoyage sur les berges de la Seine.

La RATP et la ville se sont joints au président de l'organe de sauvetage écologique (OSE), Édouard Feinstein, pour cette mobilisation d'ampleur qui a impliqué notamment l'utilisation d'un bateau. Tous les débris collectés sur les quais et au fond de l'eau ont ainsi pu être transportés à bord et acheminés vers la décharge.

Poubelle, caddie, coffre-fort... Toutes sortes d'objets plus ou moins volumineux jonchaient les bords de l'Yerres et de la Seine. Les bénévoles se sont employés à redonner un visage neuf aux 500 mètres de berges durant plusieurs heures.

La préservation de notre environnement est un enjeu majeur. Pour participer aux prochaines opérations, contactez le 06 13 83 94 71.



NOUVEAU DISPOSITIF : LA BRIGADE ANTI-INCIVILITÉ VEILLE !

Graffitis, dépôts sauvages, face aux dégradations commises par des individus méprisants du bien-être des Villeneuvois, une brigade anti-incivilité a pris ses fonctions depuis un mois.

Elle a été conçue pour lutter contre la propagation des graffitis et la multiplication des dépôts sauvages qui ont pris beaucoup d'ampleur ces dernières années. Elle intervient soit sur l'initiative des agents qui la composent, soit grâce aux signalements des Villeneuvois, ceci afin de faire preuve d'un maximum de rapidité et d'efficacité.

Dotée de trois véhicules, dont l'un est consacré à l'enlèvement des dépôts sauvages, la brigade anti-incivilité est un dispositif neuf qui permet d'offrir aux habitants une meilleure qualité de vie.

En centralisant les missions de nettoyage, de signalement et de contravention autour de cette équipe, la ville se donne les moyens de faire face aux nombreuses dégradations que ses habitants subissent régulièrement.

Ce n'est pas moins d'une centaine de graffitis que les services de la ville nettoient avec persévérance chaque mois.



Se protéger des nuisances aériennes

Situés à proximité de l'aéroport d'Orly, les Villeneuvois sont lourdement impactés par les nuisances sonores et les conséquences sur notre qualité de vie et sur notre santé ne peuvent être ignorées. L'OMS a reconnu le bruit comme une pollution et les habitants du secteur perdent 37 mois d'espérance de vie, selon cet institut.

Le PEB (plan d'exposition au bruit) définit une zone de contraintes urbaines liée à la présence de l'aéroport et elle couvre une large partie de la ville. Et les conséquences sur la dégradation du tissu urbain sont lourdes.

C'est pourquoi, la ville a adhéré à l'association DRAPO, qui nous a alertés sur les conséquences du PPBE (le plan de prévention du bruit dans l'environnement) d'Orly. En effet, celui-ci préconise l'extension de l'aéroport ainsi que la zone du PEB.

La ville reste particulièrement attentive et vigilante sur cette question, le conseil municipal du 9 avril a voté à l'unanimité un vœu demandant le retrait de cette motion d'agrandissement de la zone. Nous avons désormais rejoint la forte mobilisation d'une centaine d'élus et de villes unis pour la protection de leur territoire et de leurs habitants.



INFO AIDE À L'INSONORISATION

En mairie au : 01 43 86 38 00

<https://www.aideinsono.fr/>

Sur internet : www.entrevoisins.org

N°Azur : 0810 87 11 35 (Service des Aéroports De Paris)

LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

Avec l'arrivée des beaux jours, la saison du bricolage et du jardinage est lancée.

Afin de maintenir la bonne entente entre voisins, chacun se doit de respecter quelques règles élémentaires qui permettent à tous de vivre le début de l'été tout en restant courtois avec les autres.

Entretien des arbres et de la végétation :

- Les branches d'arbres et la végétation ne peuvent dépasser sur le domaine public ou sur le domaine privé d'autrui.
- en cas de haie mitoyenne, chacun se charge de l'entretien de son côté jusqu'en limite de propriété.

Brûlage des déchets verts et autres :

Il est strictement interdit de procéder à l'incinération de l'herbe de tonte, des branches élaguées, des déchets ménagers et emballages.

Ces déchets doivent être collectés et déposés à la déchetterie communale.

Bruits de voisinage :

Les bruits liés à l'utilisation d'appareils ou d'engins que ce soit pour la réalisation de travaux ou d'entretien du jardin (exemple : tondeuse) sont autorisés dans des créneaux spécifiques et règlementés par arrêté :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 9h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Il en va de même pour les propriétaires d'animaux, notamment de canidés, qui sont tenus de prendre toutes les mesures possibles afin de limiter les aboiements et ainsi préserver la tranquillité du voisinage.

Nous rappelons que dans tous les cas, les nuisances sonores peuvent être sanctionnées qu'elles soient diurnes ou nocturnes selon les dispositions du code de la santé publique et du code pénal.

Ravalement de façade : les règles en vigueur

Le propriétaire qui souhaite effectuer un ravalement de façade doit faire une déclaration préalable auprès du service urbanisme qui peut l'aider dans la création de son dossier.

Après étude du dossier et de la réglementation, un arrêté d'autorisation ou de refus est communiqué dans un délai d'**un mois**. Après autorisation de réalisation du projet délivrée par le maire, le propriétaire doit entreprendre les travaux dans un délai de 5 ans (3 ans de délai + 2 fois 1 an de prolongation).

Par ailleurs, le ravalement de façade entraîne la pose d'un échafaudage, que le propriétaire doit déclarer s'il donne sur la rue. Le formulaire de déclaration d'occupation temporaire du domaine public est disponible auprès de la direction des espaces publics.

Pour tous renseignements le service urbanisme est à votre disposition au **01 43 86 38 68**.





Un artiste Villeneuvois disque de diamant

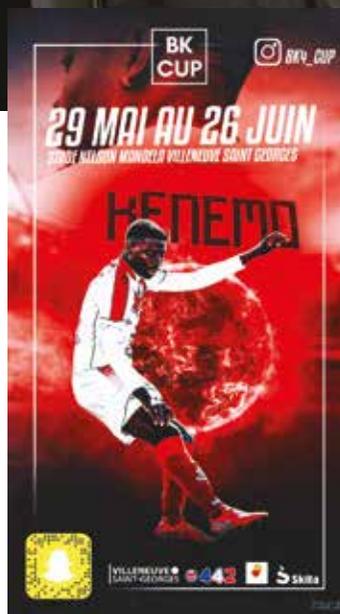
Le 17 mars, le maire recevait Oboy, 23 ans, artiste certifié disque de diamant. Né à Madagascar, le jeune rappeur a grandi à Villeneuve-Saint-Georges.

Sa carrière prometteuse ne fait que progresser depuis 2018. La sortie de ses morceaux, parmi lesquels on compte deux singles d'or et un de platine, consacre son succès. Sur la plateforme Youtube, Oboy comptabilise plus de 111 millions de vues. Il compte également à son palmarès un single en duo, certifié disque d'or, avec l'artiste française la plus écoutée dans le monde, Aya Nakamura.

Après avoir sorti son premier album Omega en 2019 ainsi qu'un EP (album digital) l'année dernière, la sortie de son nouvel album en juin prochain, nous permet d'espérer une nouvelle réussite.

Attaché à sa ville, Oboy a tenu à ce que la marque de vêtement Adidas produise la campagne de publicité dont il fut l'égérie, ici même. Il sera le parrain de la BK CUP (voir article ci-contre).

La ville lui souhaite pleine réussite et espère qu'il ouvre la voie pour les nombreux jeunes talents locaux.



1^{er} tournoi BK CUP

Le nom de ce tournoi est un hommage au joueur de football de 22 ans victime d'un arrêt cardiaque en plein match au cours du mois de juin 2019.

Organisé par son frère, Jordan Kenemo, cet événement sportif fait honneur à la mémoire du jeune homme brutalement décédé.

Les 12 équipes participantes s'affronteront fin mai durant des phases de poules qui les mèneront, si elles se qualifient, jusqu'à la victoire au cours des phases finales.

Évènement familial. Entrée gratuite. Ouvert à tous. Date susceptible d'être modifiée, sous réserve de nouvelles mesures préfectorales.

E-GAMING : UNE COMPÉTITION OUVERTE AUX JEUNES



La crise sanitaire a eu un impact considérable sur l'offre ludique et culturelle en France.

Afin d'offrir à la jeunesse un moyen de se divertir adapté à la situation, les services de la ville ont mis en place un tournoi de jeux-vidéos qui se déroulera à partir de la mi-mai.

Le principe est simple : les jeunes Villeneuvois auront l'opportunité de s'affronter sur le jeu de football FIFA 21 à la Micro-Folie (14 bis rue Pasteur), durant des phases éliminatoires qui dureront jusqu'à la finale, mi-juin.

Ouvert aux jeunes de 13 à 25 ans, les inscriptions au tournoi se feront en ligne. **Renseignements auprès du service jeunesse : 01 43 86 39 10.**



Participez à la web radio de Villeneuve

Animations musicales, échanges-débats, cette radio est 100% locale, alors inscrivez-vous dès maintenant : culture@villeneuve-saint-georges.fr

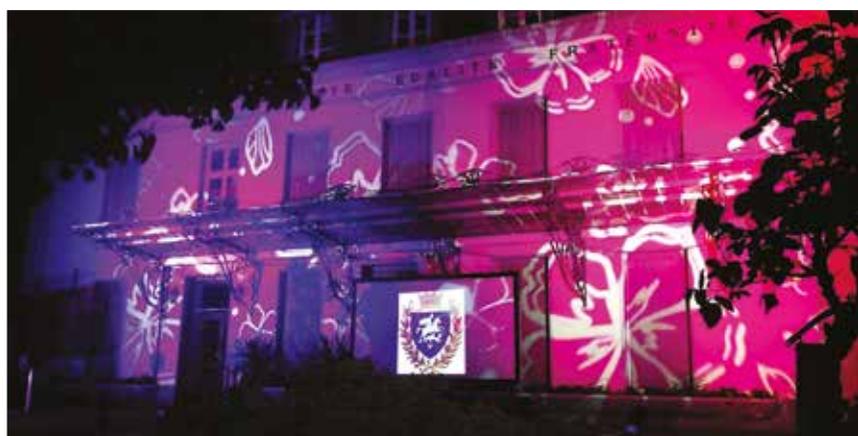
1^{ÈRE} FÊTE DE LA SAINT-GEORGES



Aïssata Balde, d'origine peuhle du Sénégal, a interprété des chansons d'amour avec son époux joueur de kora.

Vendredi 23 avril, ce n'étaient pas moins de 6 artistes qui se sont produits dans le Sud-Est Théâtre. Parmi eux, de nombreux artistes locaux et une programmation très diversifiée (rock, piano, musique traditionnelle). La diffusion a eu lieu en direct sur nos réseaux sociaux. Ce fut l'occasion de célébrer le patron de la ville malgré les restrictions sanitaires, et de partager un moment artistique et convivial que les illuminations sur la façade de la mairie, ont permis de conclure en beauté.

Retrouvez ces illuminations et le concert sur nos réseaux.



Portrait de saint Georges

Le 23 avril 303 après Jésus-Christ, à Lydda (Palestine), saint Georges était décapité en martyr de la foi catholique sur ordre de Dioclétien, célèbre pour les persécutions qu'il fit subir à toutes les communautés chrétiennes de l'empire romain.

Écœuré par les exactions de Dioclétien, saint Georges démissionne de l'armée où il s'était engagé. Un jour, à Lydda, il croise la route d'une bande de pillards perses, menée par un certain Nahfr, dont le nom signifie « serpent », « dragon ». Il transpercera le chef de bande d'un coup de lance et mettra fin aux agissements de ses hommes ; il ne demandera rien en retour au village qu'il avait sauvé... Rien d'autre que la conversion de tous ses habitants à la foi chrétienne.

C'est vraisemblablement la raison pour laquelle on représente souvent saint Georges sur son cheval, terrassant de sa lance le dragon, symbole du diable, comme sur la fresque du parvis de l'Hôtel de Ville située place Pierre Sémard.

Plus tard, Dioclétien fera torturer le cavalier à la lance. Mais le corps de saint Georges résista et survécut alors qu'il aurait dû mourir, ce qui provoqua une vague de conversion au christianisme dans le palais de Dioclétien, car les gens y virent un signe de Dieu. Furieux, l'empereur ordonna son exécution. Il mourut à l'âge de 22 ans.

Villeneuve-Saint-Georges s'est mise depuis le X^{ème} siècle sous la protection de ce cavalier qui n'hésita pas à défendre ceux qui étaient dans le besoin contre ceux qui souhaitaient profiter de leurs faiblesses.

Et cela donna lieu à de nombreuses légendes qui portent un message de solidarité autour duquel s'est construit l'image de notre ville.



Ci-contre, Pierre Paul Rubens, Saint Georges et le dragon, 1606-1608, huile sur toile, Musée du Prado

COVID-19 : LES ÉCOLES EN PREMIÈRE LIGNE



Depuis plus d'un an, le personnel des services de l'éducation est en état d'alerte quotidien. L'entrée en vigueur de ce nouveau confinement, décrété le 31 mars dernier, a marqué le début d'une nouvelle mobilisation.

Comme lors du premier confinement, l'une des problématiques d'urgence est l'accueil de tous les enfants des soignants afin que ces derniers puissent remplir dignement leur mission. L'école Anatole France A, est mobilisée pour cette mission d'intérêt général.

L'accueil se fait ainsi toute la semaine, même le mercredi. Pendant les vacances de printemps, l'école est ouverte du lundi au vendredi.

Depuis un an et pour une période encore inconnue, la situation a imposé aux agents de la ville une exceptionnelle mobilité due au grand nombre d'absents ; c'est encore le cas aujourd'hui.

Devant ce contexte inédit, ils doivent être force de proposition et faire preuve d'une rare ingéniosité pour continuer à remplir efficacement les missions du service public.

Le respect des décrets gouvernementaux implique une organisation drastique et complexe. Coordonner les remplacements, les plages horaires, les roulements de personnels, l'entretien et le nettoyage impose au service de gérer la crise en permanence.

Leurs efforts pour soutenir les soignants et les Villeneuvois continuent, et le dévouement sans faille semble être le mot d'ordre que le service Education a choisi d'adopter.

Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme



Le 2 avril avait lieu la journée mondiale de sensibilisation aux troubles autistiques. Les agents de la ville, les enfants et les parents se sont habillés en bleu par solidarité. Toute la journée, des animateurs ont sensibilisé les élèves à cette question dans les écoles, et une série de vidéos Youtube ont été diffusées sur la chaîne de la ville pour parler de ce trouble.

La Grande Lessive des écoles



Le 25 mars, les écoles de toute la ville ont participé à la manifestation « la Grande Lessive » et ont suspendu leurs créations (dessins, peintures, collages, photographies...) dans les parcs et sur les places afin de faire profiter à tous de leur travail. À l'occasion de cette édition, le maire, Philippe Gaudin et l'inspectrice départementale Karine Hussenot, ont participé à l'accrochage des créations des enfants de l'école maternelle Victor Duruy.



SECTION BOXE À JULES FERRY

Depuis 2012, Claire Dramé apprend à ses élèves la pratique de la boxe française au sein de l'Association Sportive du collège Jules Ferry. La jeune femme a été championne de France et d'Europe de boxe française en 2017. Depuis elle transmet son savoir-faire et l'association compte aujourd'hui 5 titres de champion de France, 7 trophées de vice-champion et de nombreuses qualifications.

L'emploi du temps scolaire normal prévoit 2h de sport. L'intégration de la cette section boxe oblige les élèves à suivre 3h d'entraînement complémentaire et une épreuve spécifique a lieu au brevet des collèges. Elle compte 32 élèves et l'association en compte 80. Grâce au partenariat mis en place avec le lycée Arago, les jeunes peuvent poursuivre leurs entraînements, avec l'évolution de leur scolarité.

La crise sanitaire n'a pas stoppé les entraînements et les élèves continuent à donner le meilleur d'eux-mêmes. Toutefois, l'absence de compétitions et la mise en place d'une "année blanche" au niveau national inquiète leur entraîneur. Claire Dramé témoigne du fait que, pour ces jeunes sportifs, la compétition est l'accomplissement du travail fourni pendant des semaines d'engagement.

Anas, élève de 3^{ème}, regrette : "On s'entraîne pour devenir meilleurs, mais ça nous bloque. Sans les matchs, on ne peut pas réaliser pleinement le potentiel qu'on a".



2011 2 fois vice championne de France en boxe française.

2012 vice championne de France en kick boxing.

2014 vice championne de France en boxe française.

2017 championne de France en boxe française.
championne d'Europe en boxe française.

JOB DATING

**SAMEDI 22 MAI
DE 9H À 14H**

RDV AU PARC DE LA PISCINE

**+80 OFFRES D'EMPLOIS
POUR LES 18-25 ANS**

BPJEPS Promo sport

La première séance du cursus BPJEPS a débuté le 23 mars dernier en présence des maires-adjoints Kristell Niasme et Abdessamad Chennani.

25 jeunes Villeneuvois ont eu l'opportunité de s'inscrire à cette formation lancée par les services de la ville en partenariat avec la Sport Business Academy. Au bout d'une année d'apprentissage, ces candidats au diplôme du BPJEPS auront la possibilité de devenir animateurs ou éducateurs sportifs.

Décisif pour la jeunesse, ce diplôme professionnalisant pourra permettre à de nombreux Villeneuvois d'être assez qualifiés pour s'insérer rapidement dans le marché du travail.

Infos PIJ : 01 43 86 39 11
pj@villeneuve-saint-georges.fr

PASSEZ COMMANDE !

Le couvre-feu à 19h est un nouveau coup dur pour les restaurants. Malgré cela, ils se sont une nouvelle fois adaptés aux règles sanitaires. La liste des restaurants villeneuvois est régulièrement mise à jour sur le site de la ville. N'hésitez pas à vous faire plaisir en passant commande.

LA GRIGNOTTE restaurant traditionnel
24 Av. Anatole France
À emporter / Livraison
Plat à emporter le midi uniquement
du mercredi au dimanche
Tél : 01 43 86 19 49

LES SAVEURS D'ELISÉE
Cuisine gastronomique et exotique
Centre Commercial rue Henri Sellier
À emporter/ Livraison
Tél : 09 84 36 5319
Courriel : lessaveursdelisee@gmail.com

CRÉOLE AVENUE restaurant
et épicerie créole
4, rue Pierre Mendès France
À emporter/ Livraison
Ouverture jeudi/vendredi de 11h30
à 22h & Sam. / Dim. de 9h à 22h
Tél : 07 69 59 34 67

EN ZHE LOU restaurant asiatique
76, Rue de Paris
À emporter / Livraison
Tél : 01 43 89 90 14

TESTI sandwicherie
55, rue de Paris
À emporter
Tél : 09 66 88 97 09/01 43 86 97 09

ROYAL CHILI restaurant indien
3 avenue Carnot
À emporter/ Livraison
Tél : 01 75 36 17 05

PIZZA ILICO
47 rue Henri Janin
À emporter/ Livraison
Tél : 01 43 89 47 48

BROTHERS FOOD PIZZERIA
40 avenue de Choisy
À emporter/ Livraison
Tél : 01 75 36 62 66

MAC VIL 94 fast food
284 rue de Paris
À emporter/ Livraison
Tél : 01 56 32 43 59

SUSHI YAKITORI restaurant asiatique
57 Rue de Paris
À emporter/ Livraison
Tél : 01 43 89 65 10
Site : sushiyakitori94.fr

FAST FRIED CHICKEN
fast food indien
10 rue Henri Leduc
À emporter/ Livraison
Ouvert de 11h à 23h
Tél : 01 43 86 50 40

MAK THAI
25 rue Raymond de la Grange
À emporter/ Livraison
Ouvert de 11h à 23h
Tél : 01 71 34 11 94

LE 19 fast food
19 avenue Anatole France
À emporter/ Livraison
Ouvert de 11h à 23h
Tél : 01 45 98 24 01

REGAL THAI fast food
132 rue de Paris
À emporter/ Livraison
Ouvert de 11h à 23h
Tél : 09 50 66 30 59

O' TACOS fast food
6 rue de Paris
À emporter/ Livraison Uber Eats, Just Eat
Ouvert de 11h30 à 22h00
Tél : 01 72 50 48 87

MAC DONALD fast food
6 rue Boileau
À emporter/ Livraison Uber Eats
Ouvert de 9h à 4h du matin

QUICK fast food
Impasse Saint Georges
Drive et livraison Uber Eats
Ouvert de 11h00 à minuit

Liste non exhaustive.



**LES MARCHÉS ALIMENTAIRES
DU CENTRE ET DES HBM
RESENT OUVERTS**

Marché du Terroir

SAINT-GEORGES

+40

EXPOSANTS
PRODUITS
RÉGIONAUX

SAMEDI 29 MAI 2021 - 8H À 18H
PLACE DES HBM

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les propos énoncés dans ces tribunes engagent la responsabilité de leurs auteurs.

“ Mieux vivre à Villeneuve” .

Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois,

Ce nouveau confinement s'annonce éprouvant, tant pour nous tous que pour nos personnels soignants, en première ligne depuis le début de la crise sanitaire, crise que nous subissons depuis un an maintenant. Si les retombées économiques d'une mise à l'arrêt du pays semblent avoir été prises en charge, au niveau de la crise sanitaire c'était l'improvisation.

Depuis plusieurs mois, nous avons alerté le Préfet sur les difficultés de nos familles face au surcoût économique des masques et des gels hydro-alcooliques. Nous avons également rappelé la difficulté de l'accès aux soins du fait du manque de médecins au sein de notre ville. La fermeture progressive de classes d'école depuis le mois de Janvier aurait pu être un signal sur la gravité de la situation. Nous voici à présent à essayer d'endiguer ce fléau quand il aurait fallu prévoir des actions depuis l'été dernier.

Cette absence d'anticipation s'est confirmée au cours de la campagne de vaccination. Toutes les villes ont malheureusement reçu des doses limitées, ne permettant pas de couvrir toute la population dans des délais raisonnables et faisant peser la charge de cette gestion catastrophique sur les Maires des communes.

Toutefois, au sein de l'équipe municipale, nous avons eu à cœur de déployer des moyens nécessaires pour freiner la propagation du virus le plus rapidement possible.

Chaque Villeneuvoise et chaque Villeneuvois peut se faire dépister gratuitement et sans rendez-vous par la croix rouge dans le parc de la Mairie. Nous mettons en place un bus itinérant qui vous permettra de se faire tester dans les autres quartiers de la ville via un test PCR.

Pour les Villeneuvois, un centre de vaccination, sur rendez-vous, est situé sur la ville à l'hôpital intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges

Nous invitons l'ensemble des habitants à utiliser l'intégralité des dispositifs mis en place pour espérer enrayer la pandémie et éviter la saturation de nos hôpitaux.

Ensemble, soutenons nos soignants.

Protégeons-nous, respectons les gestes barrières prenez soin de vous et nous sortirons de cette crise.

La majorité municipale.

Ensemble pour Villeneuve.

Gâchis financier !

Le nouveau centre administratif municipal est terminé et devait permettre dès cette année d'améliorer l'accueil des villeneuvois-e-s pour leurs démarches et les conditions de travail des agent-e-s de la ville. Le Maire veut le revendre pour le faire ailleurs dans plusieurs années. C'est un gâchis financier que les villeneuvois-e-s vont supporter longtemps.

Alexandre BOYER, Sylvie ALTMAN

Citoyen Écologiste Villeneuvois (C. E. V)

Bétonnage sans équipement public

Plus de 1500 nouveaux logements sont attendus dans les prochaines années dans notre commune avec malheureusement très peu d'équipements publics. Nos écoles sont vétustes et surchargées. Une réhabilitation globale est urgente.

Avec la destruction de Saint Exupery, 3 nouvelles écoles sont nécessaires avec notamment l'agrandissement de Paul Bert côté chemin de fer à Triage et une nouvelle école au centre ville. Mais où et avec quel moyen ? Le stationnement y est devenu impossible. Nos taux d'imposition sont déjà très élevés, M le maire va-t-il continuer à bétonner et à endetter la ville ?

Zoubida EL FOUKAHI , Tania NIOKA , Birol BIYIK

Le Réveil de Villeneuve-Saint-Georges

Après 9 mois de mandat rien ne va plus chez les excessifs de droite.

La destitution de l'adjoint chargé de la sécurité s'est déroulée dans un véritable désordre.

Beaucoup de bruit pour rien et pendant ce temps-là, les dossiers villeneuvois ne sont toujours pas traités en commission.

Cordialement.

Eric COLSON.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Evelina SCOBIOALA, Létola ETEKA, Nathan TCHOTAK, Deyann RABOTEUR PELOPIDAS, Layah NAGARASA, Théo MORARI, Kali-Neïssa TOURÉ, Aïcha KOUATE, Ediz YILDIZ, Brendy, Luigi AHO-NA, Milad AKMOUNE, Jorelle BAKU KIYUNGA, Zeynep KALAY, Ilane ARAB, Adam CHABBI, Adja DIOME, Alina SADEPSENG, David BAJURA, Anaya JEAN-FRANÇOIS GERMANY, Myriam BEJAOU, Aliya SAÂDOUN, Kelian DE QUEIROS VIEIRA, ASSEL Merya, Mouhammad-Amine GUEYE, Jebri CHEHLAOU, MOUNISSAMY Adhitya, Dhia KHORCHAN, Mohamed-Yassine BOUZIDI, Nicolas LAVIERS, Zain MOHAMED ALI DIA, Joey HAGGIAC, David DIGORI, Alya AMZIL, Laeticia CHIKH, Djelloul CHIKH, Jassem TRIKI, Nourane SANHOURI, Théo ONSI, Kandoura DIABY, Hajar, Mafarma COULIBALY, Dragos VASILCOV, Djibril FOFANA, Ahmad TRAORÉ, Éline BENACER.

MARIAGES

Mouadh MARZOUGUI et KENZA LEKCHIRI ; Roy BRIAN et Aysun GÜNES ; Victor GOBJILA et Eugenia GRIGORITA ; Evarist TSIMBA PHOBA et Berneza BERNEZA TUSALASIANA ; Andrei BRAGARI ET Elison GHEORGHITA. Jules, Edmond REVIL et Awa SIMA

DÉCÈS

Belaid ABBOUTI, Svetlana SCUTARI, Francis PIRONE, Saïd BOURICHE, Roger DESAUTEL, Fatima DANGHO MOUSSA, Christiane MARLET, André PILLON, Micheline MALBEC, Aurélie ALPHONSE, Santino DI LALLO, Marie-Louise WAGNER, Mirosław LUZNY, Alain BAILLEUL, Armand NOVAIS COSTA, Augusto DIAS DA COSTA PEDROSA Maryvonne BAYEUL veuve SALMON, Saïd KSOULÈNE.



PHARMACIES

SAM. 8 MAI

PHARMACIE DE LA TOURELLE

224 avenue du général Leclerc
94460 Valenton
01 43 89 11 80

DIM. 9 MAI

PHARMACIE DE LA PASSERELLE

286 bis rue de Paris
Villeneuve-Saint-Georges
01 43 89 09 14

JEU. 13 MAI

PHARMACIE CAILLAUT

20 pl. Pierre Sémard
Villeneuve-Saint-Georges
01 43 89 01 67

DIM. 16 MAI

PHARMACIE DES ÉCRIVAINS

3 rue Courteline
Villeneuve-Saint-Georges
01 43 89 02 50

ATTENTION : INFOS SOUS RÉSERVE.
Appelez avant de vous déplacer.
Pour les pharmacies ouvertes la nuit,
appelez le commissariat de police
au 01 45 10 13 50



CENTENAIRE

Le maire et son équipe se joignent aux Villeneuvois pour souhaiter à Mme BOILLOD CERNEAUX un joyeux centenaire.

Bleuet de France : une course pour soutenir nos soldats



L'antenne Val-de-Marne de l'union nationale des combattants organise du 1^{er} au 23 mai une course virtuelle qui permettra de soutenir le bleuet de France, qui soutient les blessés et les familles militaires ainsi que les victimes du terrorisme.

Moyennant une inscription de 5 € ou un don, l'objectif est de courir, marcher, rouler et ramer sur un parcours librement choisi, seul ou en petit groupe de 6 personnes maximum. Chacun peut s'inscrire de façon individuelle sur l'application JUST MOVE. Les entreprises, les associations, les groupes scolaires, ... peuvent également s'inscrire en groupe sur cette même application.

Inscriptions : <https://unc94-boucles.jmvirtualraces.com/>

PERMANENCES GRATUITES CENTRE ASPHALTE

Sur RDV uniquement
au 01 45 95 46 16
19 avenue de Valenton

AIDES DEMARCHES SOCIALES

Du lundi au jeudi de 9h à 12h

SURENDETTEMENT

Lundis/mardis de 14h à 16h
Mercredis de 9h à 12h

JURIDIQUE

Vendredis de 14h à 17h

EMPLOI

Lundis de 14h à 17h

VILLENEUVE SAINT-GEORGES

Le magazine de Villeneuve-Saint-Georges est édité par la ville, service communication. **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** Philippe Gaudin. **DIRECTRICE DE LA RÉDACTION :** Marielle Couësmes. **Rédaction :** communication@villeneuve-saint-georges.fr **CRÉDIT PHOTOS :** ville de Villeneuve-Saint-Georges. **IMPRESSION :** Imprim'plus. **TIRAGE :** 16 000 exemplaires **DÉPÔT LÉGAL :** à parution.

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

JUSQU'AU 14 MAI 2021

pour les élections départementales
et régionales des 20 et 27 juin 2021.

Inscription
en ligne sur **www.servicepublic.fr**
ou en mairie/service état civil au 01 43 86 38 00.

La demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité
ainsi que d'un justificatif de domicile.